

## COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR & COTEAUX COMMINGES

### AVIS DE MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) « Cœur de Ville en Comminges »

Par délibération n° 2025-158, le conseil communautaire a approuvé l'avenant n°1 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) de la commune de Saint-Gaudens et a autorisé Madame la Présidente à signer cette convention. En application de l'article L.303-1 du code de la construction et de l'habitation, « le projet de convention est mis à la disposition du public pendant un mois ».

A cet effet,

La durée prévue de la mise à disposition du public est de 30 jours soit du 6 janvier 2026 à 8h au 16 février 2026 à 17h.

Le projet d'avenant n°1 à la convention d'OPAH-RU, la convention Action Cœur de Ville ainsi que les délibérations prises par la communauté de communes et la ville de Saint-Gaudens, seront consultables au siège de la communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges et à la mairie de Saint-Gaudens aux jours et heures d'ouverture habituels ainsi que sur le site internet de la communauté de communes et sur celui de la ville de Saint-Gaudens.

Les personnes intéressées par les dossiers pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais ;

Un registre établi sur feuillets non mobiles, sera tenu à disposition du public pour recueillir ses observations aux lieux où sont déposés les dossiers ;

Les observations pourront également être adressées par écrit à Madame la Présidente à l'adresse suivante : 4 rue de la république BP 70205 – 31800 Saint-Gaudens ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@la5c.fr](mailto:contact@la5c.fr) et à Monsieur le maire de Saint-Gaudens à l'adresse suivante : rue de Goumetx 31800 Saint-Gaudens ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [mairie@stgo.fr](mailto:mairie@stgo.fr) pendant la durée de la mise à disposition du public.



La Présidente,  
Magali GASTO OUSTRIC

Le maire,  
Jean-Yves DUCLOS

